

Règlement vétathlon des Ozières

Samedi 5 octobre 2025

1 - Date

Samedi 5 octobre 2025

Dossards à partir de 12h30 à la salle des Ozières

Départ Course 1 : 14h00 Course 2 et 3 : 14h45

2 - Participation

Course n°1 (gratuite)

Run and Bike enfants (nés entre 2010 à 2015) – départ **14h00**

Run and Bike : 4 km

Course n°2 (10 €) :

Vétathlon individuel (nés en 2007 et avant) – départ **14h45**

Course à pied (6.4 km) – VTT (18 km) – Course à pied (3.2 km)

Course n° 3 (20€ pour l'équipe) :

Vétathlon par équipe (nés en 2009 et avant) – départ **14h45**

Course à pied (6.4 km) – VTT (18 km) – Course à pied (3.2 km)

Pour les mineurs, l'autorisation parentale est obligatoire elle devra être complétée et dûment signée par un parent pour pouvoir participer

La course peut être faite en individuel ou en équipe. Les équipes sont composées d'un coureur à pied et d'un vététiste et peuvent être mixtes. La catégorie des équipes est déterminée par l'âge du coureur le plus jeune (sauf cadet - junior- espoir, où l'âge du plus âgé sera pris en compte).

3 - Inscription :

Engagement par internet sur le site Klikego jusqu'au 3 octobre 20h inclus.

Run and bike Enfant : gratuit (pour l'équipe) - Individuel : 10 € et Equipe : 20 €

Engagement de dernière minute possible sur place: supplément de 5 euros (par personne) sur course 2 et 3.

Clôture des inscriptions 1h avant le départ de chaque course

REMISE DES DOSSARDS : accueil et remise des dossards le jour de la course, samedi 5 octobre 2025 à partir de 12h30 (merci de se munir d'épingles pour accrocher les dossards).

4- Certificat médical :

RAPPEL IMPORTANT CERTIFICAT MEDICAL OU LICENCE

Dans le cadre de la loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Triathlon, sur avis favorable de sa Commission Nationale Médicale rendu le 09 février 2023, a décidé de supprimer la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive et le remplacer par ce formulaire.

Certaines licences se terminent au 31/08/2025 si le concurrent n'a pas sa nouvelle licence, il devra fournir le formulaire Info Santé

- Pour la course 1 (run & bike) et 3 (vétathlon individuel) ou 2 si le concurrent ne court pas dans la discipline de sa licence.
- Les licenciés FFA devront fournir un certificat médical de non contre-indication de la pratique du VTT ou vélo en compétition
- Les licenciés FFC devront fournir un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition.
- Sur Les licences UFOLEP devra apparaître VTT/ Cyclisme – Course à pied

- Sur les licences FSGT devra apparaître VTT/Cyclisme – Course à pied ou Multisports

Pour les non-licenciés

- Voir infos ci-dessus plus de certificat médical obligatoire sauf si le concurrent a répondu positivement à l'une des questions du formulaire Info Santé
- Pour les mineurs pas d'obligations de fournir un certificat médical, mais il faudra fournir un questionnaire relatifs à la santé du sportif mineur rempli pour une partie par lui et l'autre partie par les parents.

MERCI DE PRENDRE VOS DISPOSITIONS DES MAINTENANT

Toute personne qui ne sera pas en règle avec ce règlement se verra refuser l'attribution d'un dossard.

5 - Assurances :

L'organisation a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile conformément à la législation en vigueur et en a justifié la validité aux services municipaux par la remise d'une attestation au moment de la demande de l'autorisation administrative. Elle recommande fortement à tous les coureurs qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant les dommages corporels, notamment les non-licenciés à une fédération sportive, de souscrire une police individuelle accident.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou de défaillance due à l'état de santé d'un concurrent.

6 - Sécurité:

La sécurité sera assurée par la Croix Rouge, les signaleurs et les organisateurs.

Chaque concurrent est tenu de respecter le code de la route et de se conformer aux consignes des signaleurs

7 - Ravitaillements :

Les concurrents sont en autonomie mais un poste de ravitaillements est prévu sur la partie pédestre et à l'arrivée.

8- Parcours :

Les deux parcours sont fléchés :

Les concurrents doivent se conformer à l'itinéraire indiqué.

Les accompagnateurs ou suiveurs sont interdits.

L'environnement naturel, les domaines publics empruntés doivent être respectés, les emballages des compléments alimentaires et boissons ne doivent pas être abandonnés au long du parcours.

Tout manquement pourra entraîner l'exclusion du concurrent et de l'équipe.

9 - Matériel et consigne de course :

Le port du casque VTT et attaché est obligatoire tout au long de l'épreuve de VTT.

Les équipes ne respectant pas ce point seront bloquées par les organisateurs.

Le Dossard sera porté sur la poitrine et fixé avec 4 épingles pour le coureur à pied du vétathlon, que ce soit en individuel ou par équipe.

La plaque VTT sera fixée avec les liens fournis sur la potence du VTT de façon à faciliter la lecture du n° par les organisateurs.

La plaque VTT et le dossard devront être restituée à la fin de la compétition.

10 - Pointage et transition entre équipier :

Un pointage temps se fera sur la ligne d'arrivée à chaque passage de relais qui se fera à l'intérieur du parc à vélos.

Un parc à vélo spécifique sera installé et tous les vélos devront être en place 15 mn avant chaque course à l'emplacement correspondant à leur numéro de dossard.

Pour les courses n°2 et n°3, le vététiste attendra dans la zone dédiée devant son vélo posé sur le support que le coureur à pied vienne lui taper dans la main.

Le relais passé, il montera sur son vélo qu'à la sortie du parc à vélos.

À son retour le vététiste descendra de son vélo avant de rentrer à pied dans le parc à vélo.

11 - Classement et récompenses :

Un lot sera remis à chaque participant dans la limite des 250 premiers inscrits.

Il sera établi un classement dans chaque catégorie : féminine, masculine et mixte.

Les trois premiers au scratch seront récompensés ainsi que les premiers de chaque catégorie sans cumul de récompense.

12 - Résultats :

Les résultats complets seront affichés le samedi au fur et à mesure de leur édition. Classements disponibles sur trimay.fr

13 - Image :

Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images T.V., vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant les épreuves.